

## Maison Familiale Rurale et CFA « Le Clos Fleuri »

5 rue du pont des Dames

BP 30024

59361 AVESNES SUR HELPE Cedex

N° de déclaration d'activité : 31 59 013 11 59

Effectuée auprès de la préfecture de région Hauts de France

N° de SIRET : 309319796 00012



# Contrat d'Accompagnement en vue de la VAE et Modalités financières (Validation des Acquis de l'Expérience) En application de l'article L6353-3 du Code du travail

Entre les soussignés :

1- d'une part, **le candidat** :

Madame, Monsieur .....

Né(e) le \_\_/\_\_/\_\_\_\_

Adresse .....

2- d'autre part, **le prestataire** :

MFR « Le Clos Fleuri », représentée par Madame CUISSE BOURDET, Directrice

Est conclu le contrat suivant, en application des dispositions de la partie VI du Code du travail portant sur l'organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de la formation tout au long de la vie.

### Objet du Contrat :

Le candidat vise l'obtention du ..... (certification visée).

Le prestataire s'engage à organiser l'accompagnement du candidat à la préparation de la validation des acquis de son expérience en vue de la certification visée, dans les conditions ci-dessous :

-Les prestations d'accompagnement relèvent de la formation entrant dans le champ d'application de la formation professionnelle continue (article L6313-1 du code du travail)

L'accompagnement a pour **objectif** d'apporter une aide méthodologique au candidat à la VAE pour l'élaboration de son dossier de VAE, la préparation à l'entretien avec le jury de VAE, la mise en situation professionnelle.

### La prestation comprend :

- entretiens individuels en présentiel
- des ateliers méthodologiques, selon le détail ci-joint, (analyser les expériences professionnelles acquises et les traduire en compétences, formaliser le dossier VAE à présenter devant le jury, préparation de l'entretien avec le jury.)

**Durée de l'accompagnement : de 14 heures à 24 heures** (en fonction de la certification visée)

Le présent contrat prend effet à compter du ....../...../20.., pour s'achever au .../.../20..

La prestation doit se dérouler au cours de cette période.

Le candidat s'engage à être présent au rendez vous fixés avec son accompagnateur (en cas d'absence transmettre un justificatif)

**Délai de rétractation**, A compter de la date de signature du présent contrat, le candidat dispose de dix jours pour se rétracter.

**Dispositions Financières :**

Le prix de la prestation d'accompagnement est fixé à entre **700 €** et **850€** (en fonction de la certification visée).

Tarif horaire : 50 € de l'heure

Modalité de paiement : après le délai de rétractation, le candidat effectue un premier versement de **200€**, le paiement du solde à réception de facture.

Possibilité d'effectuer **l'accompagnement en groupe**, tarif dégressif selon le nombre de participants (voir avec le CFA MFR)

**Délai de démarrage de l'accompagnement** : 2 semaines après accord de financement.

*\*\* Des prises en charges sont possibles en fonction de votre statut (salarié, demandeur d'emploi)*

*Salarié : le coût de la formation peut être assuré dans le cadre des dispositifs de la Formation Professionnelle en vigueur.*

*La VAE est un droit individuel, vous n'êtes donc pas obligé d'informer votre employeur de votre démarche VAE (dans ce cas vous devrez financer vous-même votre accompagnement VAE par le dispositif du CPF)*

*Demandeur d'emploi : sous certaines conditions vous pouvez bénéficier d'une prise en charge Région, la démarche doit être faite auprès du conseiller Pôle Emploi*

**Fait en double exemplaire, à Avesnes sur Helpe, le ....../...../20....**

**Pour le candidat  
(Nom et prénom et signature)**

**M.F.R « Le Clos Fleuri »  
Madame CUISSE BOURDET Sandrine  
Directrice**